

Rapport du Comité central

Autor(en): **Sarasin, Ed.**

Objekttyp: **AssociationNews**

Zeitschrift: **Verhandlungen der Schweizerischen Naturforschenden
Gesellschaft = Actes de la Société Helvétique des Sciences
Naturelles = Atti della Società Elvetica di Scienze Naturali**

Band (Jahr): **95 (1912)**

PDF erstellt am: **26.04.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Rapport du Comité central

de la Société helvétique des Sciences naturelles

pour l'année 1911/1912

par Ed. SARASIN, président.

Messieurs et chers Collègues,

Au moment de vous présenter le tableau de l'activité de la Société helvétique des Sciences naturelles, depuis notre dernière réunion annuelle à Soleure, et de vous rendre compte de sa propre activité pendant cet exercice, le Comité central se sent pressé d'adresser tout d'abord sa profonde reconnaissance aux hautes Autorités de la Confédération pour la sollicitude qu'elles témoignent sans cesse aux entreprises et aux travaux de notre Société et l'appui éclairé et généreux qu'elles lui accordent. Nous y tenons d'autant plus que les deux membres du Conseil fédéral qui nous ont le plus puissamment marqué cet intérêt comme chefs du Département fédéral de l'Intérieur, MM. Schobinger et Ruchet, ne sont plus, et que notre reconnaissance pour ce que nous leur devons ne s'est point éteinte avec eux. Nous n'oublierons pas, en particulier, l'intérêt que M. le Conseiller fédéral Ruchet avait voué à la création du Parc national, intérêt enthousiaste, qu'il avait su communiquer à ses collègues du Conseil fédéral au point d'entraîner une décision de principe de ce corps en faveur d'un subside annuel couvrant les frais de location des réserves à constituer dans plusieurs communes des Grisons, comme nous le verrons tout à l'heure.

Nous abordons maintenant les différentes questions sur lesquelles le Comité central a eu à porter son attention et dont plusieurs font l'objet de propositions qu'il aura à vous présenter aujourd'hui.

Admission de la Société uranaise des Sciences naturelles.

La première proposition que nous aurons le plaisir de vous faire, car nous voulons commencer par nos dévoués hôtes d'aujourd'hui, est l'admission comme filiale de la jeune Société uranaise des Sciences naturelles qui nous reçoit si aimablement. Ça n'est pas, en effet, une des moindres satisfactions que nous a procurée la gracieuse invitation qui nous est venue d'Altdorf pour notre réunion de cette année que celle de voir qu'elle avait comme conséquence le groupement en un nouveau faisceau cantonal d'un nombre réjouissant d'amis de la science enrôlés par M. Bonif. Huber, notre cher président annuel. C'est par acclamations, sans doute, que vous accueillerez dans un instant cette jeune sœur au sein de notre Société, avec vos meilleurs vœux pour sa prospérité. Son admission portera à 20 le chiffre de nos Sociétés cantonales.

Commission des œuvres d'Euler

La Commission des œuvres d'Euler, qui poursuit avec un zèle inlassable l'exécution de la grande tâche dont notre Société l'a investie, a été bien douloureusement frappée par la perte de son distingué président le prof. Yonder Mühl, mort subitement le 9 mai dernier et auquel nous adressons ici un suprême hommage de reconnaissance pour tout le dévouement qu'il a dépensé pour les intérêts de notre Société. M. Fr. Sarasin, qui a été, comme président central et avec l'aide de M. le prof. Rudio, le principal organisateur de cette grande entreprise de publication, une des plus considérables dont notre Société se soit jamais chargée, a bien voulu, sous réserve de son élection par cette assemblée, accepter de prendre la succession du regretté défunt comme membre et comme président de cette importante commission. Nous l'en remercions ici en nous félicitant de le revoir au milieu de nous, de retour de sa belle et courageuse expédition scientifique.

Le comité de rédaction de cette même Commission avance aussi rapidement que possible et au prix du plus consciencieux labeur la révision des textes et la correction des épreuves. Le rédacteur général, prof. Rudio, avait, vous vous en souvenez, déposé sur le bureau de l'assemblée générale de Soleure, l'an dernier, le premier volume, soit l'*Algebra*, dont nous avons tous admiré la belle exécution. Depuis lors, quatre volumes ont vu le jour, deux contenant la *Dioptrica* et deux autres la *Mecanica*, et l'on nous annonce déjà l'achèvement presque complet du tome VI sur les *Intégrales elliptiques*. La vaillante Commission a donc mené à bien à ce jour le huitième environ de sa tâche. Nous l'en félicitons et l'en remercions.

Nous ne sommes pas, du reste, les seuls à le faire, car nous avons reçu, il y a peu de jours, du secrétaire général du V^{me} Congrès international des Mathématiciens, réuni à Cambridge, en août 1912, communication de la résolution suivante, votée à l'unanimité par ce Congrès:

« Im Anschluss an die Verhandlungen der früheren Internationalen Mathematiker Kongresse, insbesondere an den Beschluss des 4. Kongresses in Rom, betreffend die Herausgabe der sämtlichen Werke Leonhard Eulers, bringt der 5. Internationale Kongress zu Cambridge der Schweizerischen Naturforschenden Gesellschaft seinen wärmsten Dank für die tatkräftige Inangriffnahme des grossen Unternehmens zum Ausdruck und verbindet damit zugleich seine hohe Anerkennung für die monumentale Ausgestaltung die sie dem Werke in den bereits vorliegenden fünf Bänden hat angedeihen lassen. Der Kongress spricht die Erwartung aus, dass der Euler-Ausgabe auch fernerhin die Unterstützung nicht fehlen werde, die ihr bisher schon in so dankenswerter Weise von der ganzen wissenschaftlichen Welt, insbesondere von den grossen Akademien, zu teil geworden ist. »

Nous transmettons ces remerciements et ces félicitations à la Commission si dévouée à sa grande tâche. C'est à elle qu'ils vont en toute première ligne.

Publication des observations du glacier du Rhône

A la suite des délibérations prises sur cet objet par le Sénat et par l'assemblée générale de Soleure, le Comité central a adressé au Conseil fédéral et aux Chambres la demande d'un crédit extraordinaire de fr. 10,000 pour couvrir les frais des travaux préparatoires à la publication des observations qui se poursuivent depuis 40 ans au glacier du Rhône et qui ont été devisés à cette somme. Nous avons le plaisir de vous informer que les Chambres ont fait un accueil favorable à notre demande et nous ont voté pour cet objet sur le budget de 1912 une première allocation de fr. 5000, pour laquelle nous exprimons ici toute notre reconnaissance, et qui, nous avons tout lieu de l'espérer, sera suivie d'un crédit d'égale somme sur le budget de 1913. Les travaux préparatoires eux-mêmes sont maintenant très avancés. Ceux qui incombaient plus spécialement à M. le colonel Held, chef du Bureau topographique fédéral, celui-là même qui, dans toute la dernière période jusqu'à 1910, a exécuté personnellement chaque année sur le glacier tous les levés et les mensurations, sont achevés. D'autre part, nous devons nous résigner à un retard de quelques mois pour la remise du manuscrit de M. le prof. Mercanton, chargé du travail de rédaction proprement dit, par suite de sa participation à l'expédition du Dr de Quervain au Groënland. Mais ce travail bénéficiera en revanche de toute l'expérience acquise par son auteur dans cette grandiose expédition polaire où il aura recueilli de précieux enseignements et d'intéressants points de comparaison.

Nous y comptons bien.

Pour se préparer à la tâche dont il s'est chargé, M. le prof. Mercanton a tenu à prendre part à la campagne de mensurations faites dans l'été de 1911 par M. l'ingénieur Leupin, successeur du colonel Held pour cette partie.

Les archives de la Commission des glaciers depuis son origine sont restées en mains du regretté Hagenbach-Bischoff pendant la très longue période où il l'a présidée. Depuis sa mort, son fils, M. le prof. Aug. Hagenbach, nous les a remises.

Après en avoir pris connaissance et les avoir soumises à un classement provisoire, nous les avons déposées au Bureau topographique fédéral où se trouvaient déjà un grand nombre de pièces et de documents originaux concernant le travail de cette Commission : plans, dessins, photographies, etc.

Parc national

C'est à la réunion annuelle de St-Gall en 1906 que le Comité central, frappé des difficultés qu'il avait rencontrées pour la conservation de la *Pierre des Marmettes*, acquise alors en pleine propriété par notre Société, au moyen d'une souscription, proposa à l'assemblée générale qui la vota, la création d'une commission spéciale pour la protection des monuments naturels (Kommission zum Schutze wissenschaftlich wichtiger Naturdenkmäler). Cette commission a déployé dès le début de son existence la plus grande activité, dont il vous a constamment été rendu compte par des rapports annuels très détaillés et des conférences. Elle a trouvé un puissant appui moral et financier dans la Ligue pour la protection de la Nature (Naturschutz-Bund), fondée par son président M. Paul Sarasin, de Bâle, pour lui servir de Société auxiliaire et qui compte déjà plus de 17,000 membres.

Ainsi armée pour aller de l'avant, elle n'a pas tardé à étendre son programme et s'est donné en particulier comme tâche de doter notre pays d'une grande réserve ou Parc national, dans une région encore relativement vierge qu'il a trouvée et choisie après de longues recherches dans la haute Engadine et plus spécialement dans le territoire de la commune de Zernetz, où elle a déjà conclu au nom de la Société plusieurs contrats à bail, dont quelques-uns pour une durée de 100 ans. Ceux-ci à eux seuls comportent déjà un débours annuel de fr. 18,200.— auquel viennent se joindre les prix des baux pour moindre durée.

Comprenant l'insuffisance des ressources de notre Société, même accrues de celles de la Ligue, pour mener à bien cette grande entreprise qui, par l'intérêt général qu'elle a suscité

dans le grand public en Suisse, devient en quelque sorte une œuvre nationale, comparable, toutes proportions gardées, au Parc national des Etats-Unis, les hommes d'action que cette commission a placés à sa tête, MM. P. Sarasin et Coaz, n'ont pas cessé de tenir MM. les membres du Conseil fédéral et plus spécialement le chef du Département fédéral de l'Intérieur au courant de leurs travaux et de leurs projets, et ils ont toujours trouvé auprès d'eux le plus vif intérêt et l'appui le plus encourageant. Cette sympathie de nos hautes Autorités fédérales pour l'œuvre naissante a même à maintes reprises transpiré dans des articles de journaux annonçant que la Confédération prendrait à sa charge une partie des frais nécessités par la création et l'entretien du Parc national.

Le Conseil fédéral, sur la proposition de son Département de l'Intérieur, appuyé par un rapport très documenté de MM. Coaz et Paul Sarasin, a décidé en effet en principe, de proposer aux Chambres le vote d'un crédit annuel de fr. 18,200 pendant cent ans pour couvrir le prix des locations conclues jusqu'ici pour cette durée par notre Commission pour le compte de notre Société.

C'est à notre Société, seule responsable des engagements pris par sa Commission en son nom, que devait être accordé le crédit généreusement offert par le Conseil fédéral et c'est elle seule qui avait la personnalité juridique voulue pour le demander et accepter les conditions et les engagements en résultant pour elle pour un long avenir.

M. le Conseiller fédéral Ruchet, qui désirait que le message du Conseil fédéral sur cet objet pût être présenté aux Chambres dans leur session de juin, convoqua le 23 mai à son département les représentants du Comité central avec MM. Paul Sarasin et Coaz pour leur exposer les vues du Conseil fédéral comme participation financière à l'œuvre du Parc national, ainsi que les conditions qu'il y mettait. Après une discussion approfondie, les délégués du Comité central déclarèrent accepter avec reconnaissance les offres du Conseil fédéral et s'engagèrent à convoquer le Sénat de notre Société dans le plus bref délai, soit le 15 juin, pour lui soumettre cette importante question.

Dans cette séance, le Sénat adopta à l'unanimité la résolution suivante :

« Après avoir entendu le rapport présenté par le Comité central et par M. P. Sarasin, président de la Commission pour la protection des sites naturels, le Sénat approuve la demande d'un crédit annuel de fr. 18,200 pendant 99 années à adresser par la *Société helvétique des Sciences naturelles* au haut Conseil fédéral, crédit destiné à subvenir aux frais des baux passés avec la commune de Zernetz (Grisons) pour les territoires à réserver au futur Parc national suisse ».

Cette approbation a été donnée par le Sénat sous réserve des conditions fixées par le Conseil fédéral, et de la garantie de la « Ligue » pour le paiement de tous les frais d'entretien du Parc national qui ne seraient pas compris dans le paiement des baux de 99 ans couvert par le crédit fédéral. Nous demanderons tout à l'heure à cette assemblée de faire sienne cette délibération du Sénat.

Celle-ci a été le jour même communiquée au Département fédéral de l'Intérieur et lui arrivait dans les délais voulus par lui. Malheureusement, M. le Conseiller fédéral Ruchet était déjà souffrant du mal qui devait l'emporter peu après, et la solution de cette question, à laquelle il s'était si fort intéressé, en sera forcément retardée. Mais le Conseil fédéral dans son ensemble garde sa sympathie à l'œuvre du Parc national. M. le président de la Confédération lui-même nous en a donné la preuve dans une lettre au président de notre Commission, et nous ne doutons pas que les Chambres fassent un accueil favorable au message qui leur sera adressé sans doute dans leur session prochaine.

*Remise à la Confédération de l'Observatoire sismologique
du Zürichberg*

L'assemblée générale du 1^{er} août 1911, à Soleure, a voté une résolution, que nous avons préalablement soumise au Sénat, de remettre à la Confédération la station sismologique du

Zürichberg, inaugurée peu auparavant, et de charger le Comité central, d'accord avec la Commission sismologique, de rédiger un rapport détaillé à présenter au Conseil fédéral, précisant les conditions de cette cession et les rapports futurs de la Commission sismologique avec les Autorités fédérales.

Nous nous sommes empressés de donner suite à cette résolution et avons fait parvenir au Conseil fédéral un rapport très complet et documenté, élaboré avec le plus grand soin par MM. les prof. Früh et Heim, président et vice-président de la Commission. Ce rapport donnait tout l'historique de la question de l'érection de l'Observatoire sismologique et concluait en demandant au Département fédéral de l'Intérieur de bien vouloir convoquer une conférence mixte entre délégués de la Commission météorologique fédérale et de la Commission sismologique de notre Société, pour entente. Afin de faciliter cet accord et d'aller au devant des objections de la Commission météorologique concernant le partage des observations sismologiques entre deux autorités différentes, notre Commission se déclarait prête à céder entièrement la place à la station centrale météorologique de Zurich, tant pour le service de l'observatoire qu'elle venait de créer que pour l'ensemble du service sismologique dans le pays entier, qu'elle avait d'abord pensé pouvoir conserver.

Sur ces bases, l'entente s'établit facilement au sein de la conférence mixte, réunie le 16 mars dernier au Département fédéral de l'Intérieur, comme elle s'était faite déjà préalablement entre le très regretté prof. Weber, président de la Commission météorologique fédérale et le président du Comité central. Il y fut donc décidé, à l'unanimité, de demander à la Confédération, en retour du don de l'Observatoire par notre Société, de se charger entièrement du service sismologique pour le confier aux soins de la Station centrale météorologique en lui en assurant les moyens.

En conséquence de cet accord, nous soumettrons tout à l'heure à votre approbation la résolution suivante, déjà votée par le Sénat et formulée ainsi: «La Commission sismologique de la Société helvétique des Sciences naturelles sera dissoute

à partir de l'époque où la Station sismologique de Zurich aura été remise à la Confédération ».

Ce n'est pas sans un vif regret que le Comité central et cette assemblée après lui auront accepté de renoncer à cette branche si importante de notre activité, au concours si précieux de notre Commission des tremblements de terre et de son dévoué président le prof. Fröh qui s'est dépensé sans trêve ni repos pour mener à bien la création de cet Observatoire sismologique qu'il remet maintenant à d'autres, mieux placés que lui pour en assurer le service journalier et qui s'y sont consacrés dès le jour de l'inauguration avec le plus grand soin et la plus grande exactitude. M. Maurer, le savant directeur de la Station centrale météorologique, a bien voulu veiller à ce que le service de l'Observatoire ne subît aucune interruption, et MM. de Quervain d'abord, Billwiller ensuite, qu'il en a chargés, méritent pour cela, ainsi que lui, toute notre reconnaissance.

La remise en toute propriété de l'Observatoire sismologique à la Confédération était prévue dès le moment où cette création a été projetée par notre Société. Ce don est peu de chose en retour de l'appui financier et moral qu'elle nous accorde sans cesse, mais notre Société n'en est pas moins heureuse d'avoir par cette modeste contribution apporté, elle aussi, sa petite pierre à l'édifice magnifique que constitue l'ensemble des instituts scientifiques que la Confédération a édifiés à Zurich, et de l'avoir enrichi d'un nouvel établissement scientifique dû à l'initiative de sa Commission. Nous remercions bien vivement celle-ci au moment de la déclarer dissoute et nous nous félicitons avec elle que la Commission météorologique ait manifesté le désir de s'adjoindre, pour l'aider dans l'organisation de ce nouveau service, les hommes dévoués qui étaient à sa tête. Ceux-ci pourront ainsi continuer à se vouer à cette étude des tremblements de terre qu'ils poursuivaient avec tant de zèle depuis de longues années. Merci tout spécialement à MM. les prof. Fröh et Heim. Nous avons, en effet, souhaité, et la Commission avec nous, pouvoir la conserver pour l'observation des macroséismes dans l'ensemble du pays, après la remise de l'Observatoire du Zürichberg comme avant, mais cette scission

en deux du service des tremblements de terre était chose impossible. C'est pourquoi nous avons été amenés à vous demander, quoiqu'à regret, de voter la dissolution de cette excellente Commission qui s'est sacrifiée elle-même pour le bien de la cause.

Commission pour l'étude de l'électricité atmosphérique

A la dernière réunion de la Société suisse de Physique, tenue le 9 mars à Berne, son président, le prof. de Kowalski, a développé et fait voter une proposition concernant la création d'une nouvelle commission permanente de notre Société pour l'étude de l'électricité atmosphérique. Une commission pour des études analogues a été en effet constituée par les Académies allemandes réunies à Göttingue au mois de juin 1911. Celle-ci a décidé de faire, d'après une règle déterminée, des observations simultanées, à dates fixes, dans un certain nombre de stations. M. le prof. Riecke, son président, suggéra qu'il serait intéressant d'étendre ces observations à tout le continent européen et s'est adressé dans ce but au président de la Société suisse de Physique pour lui demander si elle serait disposée à se joindre à cette action commune. C'est à cet appel que cette dernière a répondu favorablement en décidant de demander à votre Comité central de proposer, au Sénat d'abord, puis à l'assemblée générale ici réunie, la constitution d'une commission spéciale pour organiser les études dans ce nouveau champ d'observation. Le Sénat a voté cette création à l'unanimité, dans sa séance du 15 juin dernier, et nous ne doutons pas que cette assemblée ne confirme tout à l'heure cette décision après avoir entendu la conférence que M. le prof. Wiechert, de Göttingue, un des premiers spécialistes en la matière, a bien voulu venir nous faire sur cette importante question. Nous sommes d'autant mieux placés en Suisse, sur notre sol accidenté et montagneux, pour intervenir activement dans ce domaine, que nous possédons chez nous des radiologistes expérimentés en qui nous pouvons avoir pleine confiance pour mener à bien cette nouvelle initiative de notre Société, si vous l'approuvez.

Station biologique au lac des Quatre-Cantons

Le Département fédéral de l'Intérieur nous a transmis, pour étude et préavis, une demande qu'il avait reçue de M. le prof. Bachmann, de Lucerne, en faveur de la création d'une station biologique au lac des Quatre-Cantons. Sans vouloir donner d'emblée une réponse définitive sur cette très intéressante idée due à un savant très compétent en ces matières et méritant par ce seul fait toute notre attention, nous avons adressé au Département fédéral de l'Intérieur un rapport préliminaire exposant la question dans son ensemble et lui exprimant le vœu qu'il voulût bien la soumettre à une commission de savants spécialistes en biologie lacustre.

Institut volcanologique de Naples

L'assemblée générale de Soleure avait demandé au Comité central de soumettre à une nouvelle étude la participation éventuelle de notre Société au projet du Dr Friedländer de créer un Institut volcanologique à Naples. Consultés par nous, la Société géologique d'une part, M. Brun, notre savant volcanologiste, d'autre part, ont maintenu leur préavis négatif. De plus, cette question a été mise à l'ordre du jour de la réunion de 1913 de l'Association des Académies à laquelle notre Société sera représentée. Nous avons donc pensé bien faire d'ajourner notre réponse définitive jusqu'à ce moment-là.

Proposition Hochreutiner

M. Hochreutiner avait à l'assemblée générale de Soleure émis le vœu personnel que le Comité central veuille bien intervenir auprès des gouvernements cantonaux pour les prier de signaler à la Commission de protection des sites naturels tous les phénomènes naturels dignes d'attirer l'attention des savants.

Après entente avec l'auteur de la proposition, il a été convenu qu'il l'adresserait à la Commission de protection des sites naturels pour complément d'étude.

Participation à l'Exposition nationale

Dans sa dernière séance, le Comité central a décidé en principe d'exposer à Berne, en 1914, et a adressé une lettre au président de chacune des commissions pour lui demander son avis sur sa participation à l'exposition nationale et la prier de désigner un délégué à une commission chargée d'organiser l'exposition d'ensemble de notre Société.

Monument Tyndall

La veuve de l'illustre physicien John Tyndall ayant élevé un monument en souvenir de lui au-dessus de Belalp, le séjour d'été favori du grand alpiniste, a désiré, tout en en faisant don à la commune de Naters, le placer sous l'égide du Club alpin et de la Société helvétique des Sciences naturelles. Le président central s'est rendu, le 27 août 1911, à l'aimable invitation de M^{me} Tyndall, à Belalp et a pris la parole à la cérémonie d'inauguration pour prononcer l'éloge du savant explorateur des Alpes, auquel l'attachaient les liens de la plus étroite amitié, et déclarer au nom de notre Société qu'elle acceptait avec reconnaissance que ce monument, très imposant dans sa simplicité, fût placé sous son égide.

Délégations en Suisse et à l'étranger

Nous avons été invités, au cours du dernier exercice, à diverses solennités jubilaires ou autres, en Suisse ou à l'étranger. Le 1^{er} octobre 1911, la *Société argovienne des Sciences naturelles*, la quatrième en rang comme ancienneté de nos sociétés cantonales, célébrait, sous la présidence de son vénérable doyen M. le prof. Mühlberg, le centenaire de sa fondation remontant aux premiers jours d'octobre 1811. Le président central a été très heureux de s'associer aux nobles émotions de cette belle journée et a apporté à la jubilaire les meilleurs vœux de la Société-mère, suivis de l'envoi d'une adresse commémorative.

Le 29 janvier dernier, la *Société zuricoise de Physique* fêtait le 25^{me} anniversaire de sa fondation, aucun des membres du Comité central ne s'étant trouvé libre à cette date pour se rendre à l'aimable invitation que nous avons reçue, M. le prof. Kleiner a bien voulu représenter notre Société.

M. le prof. Phil. Guye a représenté notre Société en même temps que la Société suisse de Chimie aux cérémonies d'inauguration du *monument d'Avogadro* qui ont eu lieu à Turin, le 24 septembre 1911.

Invités aussi au *jubilé de M. le prof. Darboux*, à Paris, notre membre honoraire, nous nous y sommes fait représenter par M. le prof. Phil.-A. Guye, notre collègue, qui a remis au jubilaire une adresse signée du Comité central.

Nous avons également délégué M. le prof. Ph. Guye aux fêtes du 250^{me} anniversaire de la *Royal Society de Londres*, auxquelles notre Société avait été gracieusement invitée. M. Guye s'étant trouvé empêché au dernier moment de partir, c'est M. le prof. Ed. Naville, chargé d'une mission analogue par l'Université de Genève, qui a bien voulu le remplacer pour la remise de l'adresse de félicitation du Comité central.

Enfin, M. le prof. Chodat, notre vice-président, que nous avons délégué au cinquantième anniversaire de la *Société royale de Botanique de Belgique*, ayant été empêché de s'y rendre, nous avons dû nous borner à l'envoi d'un télégramme de félicitation.

Membres décédés

Nous nous sommes associés par lettres ou par dépêches de félicitations aux anniversaires de plusieurs de nos membres.

En revanche nous nous sommes joints bien douloureusement aux deuils qui ont frappé les familles de plusieurs de nos collègues.

La mort nous a enlevé, en effet, depuis la dernière réunion, trois de nos membres honoraires, M. le prof. Chrystal, d'Edimbourg, M. le Sénateur A. Mosso, à Turin et M. le professeur Dr Ferd. Zirkel, à Bonn. Nous avons fait parvenir nos condoléances.

Mais nous avons été frappés, bien plus près de nous, par le décès de 24 de nos membres ordinaires, dont la liste complète va vous être lue; parmi eux se trouvent plusieurs de ceux qui ont le plus aimé notre Société et y ont occupé des charges: le très savant Jacob Amsler-Laffon, de Schaffhouse, un de nos doyens; Bieler, le directeur de l'Institut agricole vaudois; le colonel Bleuler, anc. président du Conseil de l'Ecole polytechnique fédérale; Bernhard Studer, un autre de nos doyens qui était membre de notre Société depuis 1845; H. Weber, le distingué professeur de physique au Polytechnicum, président de la Commission météorologique fédérale; Vonder Mühl, président de la Commission Euler, notre cher président annuel de 1910 à Bâle, et puis voici Forel, le fidèle des fidèles, qui était l'âme de cette Société helvétique qu'il a tant aimée et qu'il a présidée de 1892 à 1898, dont il n'a jamais manqué une réunion annuelle depuis 1864 et à laquelle il vient de témoigner son profond amour en lui faisant un legs de fr. 500. — A tous ces hommes va l'expression émue de notre gratitude pour tous les services qu'ils ont rendus à notre Société!
